

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Péroles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse. . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Étranger . . 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse. 20 »
L'Étranger. 25 »
Réclames. 50 »

Nouvelles du jour

La *Correspondenza romana* publie, au sujet du prétendu voyage de l'archiduc Ferdinand d'Autriche à Rome, une note très grave qu'on dit avoir été écrite par le cardinal secrétaire d'Etat et que toute la presse italienne reproduit. En voici les passages les plus significatifs :

La question romaine est encore pendante, quoiqu'elle ait été résolue par l'une des parties dans son propre intérêt. L'autre partie a toujours protesté contre les faits accomplis, contre la force et pour le droit. C'est un fait solennel et notoire que le Saint-Siège maintient ses réserves, ses protestations et ses droits. Cela peut paraître ou déplaire, mais il serait périlleux de le dissimuler ou de s'en étonner.

Egalement connue est la double forme principalement choisie par le Saint-Siège pour rendre solennelle et claire au monde entier sa propre attitude : le Pape ne sort pas du Vatican. Le Pape déclare considérer comme une offense à Lui, et à l'Eglise, une visite d'un chef d'Etat catholique ou de son représentant à la troisième Rome.

Si les conséquences de cet état de choses dépassent à quelques-uns, ils doivent s'en prendre à eux-mêmes ou à d'autres, mais jamais au Pape obligé à une attitude qui est pour Lui un devoir de conscience.

D'ailleurs, il est aussi tendancieux qu'infaillible d'affirmer que cette attitude nuit beaucoup aux intérêts de l'Italie ; on sait qu'elle n'a pas empêché de longues alliances et des rapports toujours plus étroits.

Les deux faits démonstratifs de la protestation indéfectible du Pape consistent déjà en un tel précédent, qu'il ne serait pas sérieux de chercher des subterfuges et des subterfuges pour ôter à la visite en question le sens d'une offense au Souverain Pontife et à l'Eglise catholique.

C'est à cause de cela que Pie X ne peut pas persévérer dans l'attitude et dans les déclarations de Son Prédécesseur sur une telle matière. C'est à cause de cela que la tentative de faire passer la visite archiduciale comme acceptable ou tolérable par le Saint-Père, doit être regardée comme une vulgaire tromperie.

Ces déclarations vont soulever une grande rumeur en Italie. Les organes gouvernementaux et libéraux laissent déjà percer leur mécontentement. Le *Corriere della Sera* le prend de haut avec le Saint-Siège et l'on sent chez lui un profond dépit. « Cette façon, dit-il, de considérer la situation du Pape vis-à-vis de Rome et de l'Italie révèle une grande étroitesse d'esprit politique ; elle ne change ni ne peut changer d'une ligne l'affirmation du droit national sanctionnée par les événements du 20 septembre 1870. Si l'attitude du Pape nuit à quelqu'un, c'est au Vatican lui-même et à la grande majorité des catholiques italiens, qui pâtissent de la gêne dans laquelle le Vatican les met. »

Il est évident que les catholiques italiens souffrent du conflit soulevé entre la Papauté et la nation au lendemain de la prise de Rome. C'est là une des conséquences inévitables de la question romaine qui domine tout en Italie. Mais leur dévouement à la patrie ne leur fera jamais méconnaître les droits du Pape et de l'Eglise ni diminuer leurs sentiments religieux. Ils savent que, si le Pape demeure à Rome, la Papauté n'est pas une institution italienne, mais que, de droit divin, elle s'étend aux catholiques de tous les pays et qu'elle a besoin de son indépendance pour remplir sa divine mission. Or, personne n'ignore que la loi des garanties ne garantit rien, surtout aujourd'hui où les traités ne comptent plus. Le *Corriere* n'est pas sincère lorsqu'il affirme que la protestation du Pape laisse l'Italie parfaitement tranquille et que, si les chefs des Etats catholiques ne viennent pas à Rome, le prestige italien n'en subit aucun dommage. On sait que le monde officiel en est très humilié et qu'il se dépense en efforts inutiles pour contrecarrer le Saint-Siège.

L'incident de Casablanca, que l'Allemagne vient de rejouer d'une façon si inopportune, pour avoir, semble-t-il, toujours une querelle internationale à vider, a deux aspects bien distincts.

Rappelons que, le 25 septembre dernier, un détachement de troupes françaises du corps d'occupation de Casablanca reprit par la force six soldats de la légion étrangère qui avaient déserté et qui, protégés par les agents consulaires allemands, allaient s'embarquer sur un navire allemand. Des coups furent échangés ; les Français eurent gain de cause ; ils reprisent leurs déserteurs, qu'ils emprisonnèrent.

Le rapport français et le rapport allemand sur les diverses circonstances de ce fait étaient fort différents. On ne sait à l'heure qu'il est où se trouve la version qui se rapproche le plus de la vérité. Les deux gouvernements tombèrent d'accord, le 16 octobre, pour soumettre à un arbitrage les difficultés résultant de l'incident du 25 septembre.

On pouvait penser que la question de droit et la question de fait devaient être soumises à l'appréciation des mêmes arbitres. Mais l'Allemagne, aujourd'hui, veut sérier les deux questions, ne porter que la première devant le tribunal d'arbitrage, et préjuger la seconde en demandant que la France admette que les soldats français ont eu tort dans leurs procédés vis-à-vis des membres de l'autorité consulaire allemande de Casablanca, qu'ils auraient maltraités.

Il aurait mieux valu réunir les ordres de choses différents, et, pendant que la Cour aurait examiné le point de droit international, le souvenir des circonstances de l'incident se serait un peu émoussé et l'on aurait fini par un cordial accord de justice de paix.

On peut encore espérer que l'Allemagne se raviserait, dira une fois de plus qu'on l'a mal comprise et que les deux nations iront en toute confiance au tribunal de la Haye, pour lui soumettre ce cas théoriquement fort intéressant : le général français pouvait-il reprendre, même par la force, sur le territoire occupé, ceux de ses soldats qui cherchaient à s'enfuir ? Le consul allemand pouvait-il couvrir de sa protection, sur le territoire marocain, ceux de ses nationaux qui le demandaient ?

On sait que des six déserteurs, trois seulement étaient Allemands ; les trois autres étaient un Polonais, un Autrichien et un Suisse. L'Allemagne a déjà reconnu que son consul n'avait pas à faire bénéficier les trois derniers de la protection allemande. Mais c'est autour des trois premiers que se limite le débat. Les dernières nouvelles nous portent à croire que ce débat restera pacifique.

Dans l'incident de Casablanca, il ne faut pas oublier que, si les officiers et les soldats français se sont montrés un peu vifs contre les Allemands, lors de la capture des légionnaires déserteurs, ils étaient irrités depuis longtemps par les agissements d'une agence allemande de désertion installée à Casablanca par un gros commerçant. Des hommes à sa solde s'abouchaient avec des légionnaires, les invitaient à boire, leur faisaient oublier l'heure de rentrer à la caserne et leur disaient que, pour éviter les punitions qui les attendaient, il valait mieux ne pas rentrer du tout. Alors arrivaient les promesses : on les habillerait, nourrirait ; on les cacheraient, on leur donnerait de l'argent, et, au passage du premier paquebot allemand, on les embarquerait. C'est ainsi que 200 légionnaires allemands désertèrent.

Cette entreprise de désertion a son siège à Cologne. Elle s'appelle la Ligue allemande contre la légion étrangère française. Elle n'a jamais manqué de se glorifier des désertions

qu'elle avait procurées et elle disait chaque fois qu'elle donnerait encore plus d'extension à son activité.

A l'ouverture du Landtag prussien, Guillaume II a annoncé qu'il serait procédé à une réforme électorale dans le sens de la garantie du secret du vote.

La presse des hobereaux fait une campagne contre cette réforme, capable d'ébranler les assises traditionnelles du parti qui est le plus sûr soutien de la couronne. En d'autres termes, l'élection de plusieurs députés conservateurs protestants serait compromise, si l'on ne pouvait, par le vote public, influencer les suffrages des électeurs. Les hobereaux de l'Allemagne du Nord sont très irrités contre l'empereur, qui a menacé leurs positions en voulant être juste. Le principe de ces ultramonarchistes revient à dire : « Vive le monarque absolu pourvu qu'il fasse nos quatre volontés ! »

L'affaire de Casablanca

(De notre correspondant de Paris.)

5 novembre.

Sommes-nous revenus au printemps de 1905 ? M. Delcassé, paraît-il, conteste l'analogie. Il y a trois ans et demi, le gouvernement impérial refusait la conversation avec lui et ce fut seulement après son départ que se négocièrent les préliminaires d'Algésiras. Or, il y a, en ce moment, un dialogue engagé entre la Wilhelmstrasse et le quai d'Orsay, et il ne s'agit nullement de la démission de M. Pichon. C'est vrai. Reste néanmoins entre les deux situations une ressemblance, et fâcheuse. Elle se trouve dans la tension de nos rapports avec nos voisins d'outre-Vosges. Non, certes, qu'une menace de rupture apparaisse déjà. M. Jaurès, avec qui nous sommes rarement d'accord, nous semble, cette fois, dire juste : « L'hypothèse d'un conflit... à propos d'un incident de Casablanca serait si monstrueuse que notre esprit ne peut pas s'y arrêter un moment. »

Laissons donc, comme invraisemblable, cette éventualité extrême. Le débat est sur le terrain diplomatique ; il y restera. Personne, dans le monde, ne peut contester que notre position n'y soit excellente.

Les faits sont connus : six déserteurs de la légion étrangère arrêtés et ramenés par des soldats français, au moment où ils allaient, sous la protection d'agents consulaires allemands, s'embarquer à bord d'un navire allemand. Cela ne se fit pas sans violence, et il y eut des coups échangés. Ce vif incident parut d'abord devoir se régler sans trop de peine entre les deux gouvernements : A Berlin comme à Paris, on gardait son sang-froid. Des enquêtes se poursuivaient, des rapports détaillés et précis étaient attendus. Ils arrivèrent. Par malheur, ils se contredirent. Comment s'étaient comportés nos soldats à l'égard des agents impériaux ? En quels termes les avaient-ils interpellés ? Dans quelle mesure les avaient-ils violentés ? Sur ces points, les témoignages différaient, selon qu'ils étaient allemands ou français.

Quelle chose, cependant, était acquise : sur les six déserteurs, il n'y avait que trois sujets de l'empereur. A quel titre les trois autres avaient-ils donc pu réclamer la protection allemande ? C'est dans ces conditions que le prince de Bülow proposa d'en référer à la cour de La Haye. Nous acceptâmes aussitôt cette solution. Il y a de cela trois semaines. Ainsi les deux parties s'étaient dessaisies de l'affaire, l'abandonnant aux arbitres, et il ne semblait pas que l'une d'elles y pût retrouver matière nouvelle à discussion, préalablement à la procédure devant le tribunal international.

Or, voici qu'après ce compromis, la Wilhelmstrasse a prétendu se reprendre et en restreindre la portée. Dans le différend qui en fait l'objet, le prince de Bülow voudrait que les juges de La Haye n'eussent à examiner que le point de droit, le point de fait redevenant sujet à débat direct entre les deux gouvernements. Pourquoi ce changement d'attitude ? Et comment justifier ce procédé insolite ? Est-il d'usage, en effet, qu'on vienne, après coup, distraire telle ou telle portion d'un litige remis à une juridiction de part et d'autre acceptée ? Il nous semble donc que le revirement subit de la diplomatie impériale ne peut guère trouver en Europe d'approbateurs.

Encore n'avons-nous pas tout dit. A ses réserves sur le point de fait, l'Allemagne joint une demande encore plus imprévue. Elle désire que des regrets lui soient exprimés au sujet des prétendues violences de nos soldats sur la personne de ses agents ; après quoi elle consentirait à blâmer son consul. Et, s'il fallait s'en rapporter à certaines correspondances, elle verrait là son honneur engagé. Avant de l'avoir lu dans des textes officiels, nous nous refusons à y croire. Des bruits, aujourd'hui commentés par des feuilles alarmistes, couraient hier au Palais-Bourbon. On annonçait le départ possible du prince Radolin. Les choses, certainement, n'en sont pas là. S'aggraveront-elles ? Il suffirait, pour tout arranger, d'un retour d'équité — oserons-nous dire d'un retour de bon sens ? — à Berlin. Après ses tout récents ennuis, qui sont encore ennuis actuels, le gouvernement de Guillaume II souhaite apparemment une démission. On dit et il semble qu'il la cherche à nos dépens. Nous ne sommes pas disposés à lui procurer le succès dont il a besoin.

Paris, 5 novembre.

Dans la conversation qu'il a eue mercredi à Berlin avec M. de Schoen, M. J. Cambon, ambassadeur de France, a rappelé que la France désirait soumettre à l'arbitrage l'incident des déserteurs de Casablanca et ne consentirait pas à exprimer des regrets pour l'attitude de ses officiers et de ses soldats.

Paris, 5 novembre.

A Paris, les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier jeudi en conseil à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

C'était leur première réunion depuis la nouvelle tournure prise par l'incident de Casablanca. D'après les impressions recueillies à l'issue du conseil, les ministres ont été unanimes à reconnaître l'impossibilité pour la France d'accepter le point de vue allemand et ont approuvé l'attitude du ministre des affaires étrangères.

Aussitôt que la négociation s'est engagée avec l'Allemagne à la suite de la démarche du prince de Radolin au sujet de la dernière demande formulée par le gouvernement de Berlin, M. Pichon a fait savoir que tout en se maintenant strictement sur le terrain de l'arbitrage proposé par l'Allemagne, il était tout disposé à rechercher, d'accord avec le cabinet de Berlin, une formule par laquelle les deux gouvernements déclareraient simultanément qu'ils considéraient comme regrettables l'incident du 25 septembre et l'échange de voies de fait qui s'est produit à cette occasion. M. Pichon a ajouté que la France n'accepterait aucune formule de regret exprimée par le gouvernement français seul et impliquant dans une mesure quelconque un désaveu pour ses marins et ses soldats. Toutes sont les dispositions que le gouvernement français a invariablement manifestées.

Le point de vue allemand

Berlin, 5 novembre.

Voici les déclarations faites hier jeudi au ministère allemand des affaires étrangères :

Les deux gouvernements cherchent une formule qui résoudre la question à la satisfaction des deux parties. Donc, tant que les négociations se poursuivent, il y a lieu d'espérer que l'entente pourra se faire. Le point de vue du gouvernement allemand est le suivant : Les deux gouvernements, désireux

de régler à l'amiable ce malencontreux incident, porteraient la majorité des points litigieux devant une juridiction arbitrale. Mais avant d'en arriver là, les deux gouvernements exprimeront leurs regrets réciproques de ce que l'incident se soit produit. Le gouvernement français déclarerait regretter que les soldats français soient intervenus avec violence dans l'exercice des fonctions de l'agent consulaire allemand.

De son côté, le gouvernement allemand déclarerait regretter que son agent consulaire à Casablanca n'ait pas toujours observé les précautions nécessaires en décrétant des saut-conduits. Ce serait la formule sur laquelle le gouvernement allemand désirerait qu'on s'entendit. Il ne s'agirait donc nullement d'excuses et moins encore, comme l'ont dit certains journaux, d'une démarche des officiers français de Casablanca auprès de l'agent consulaire allemand de cette ville en vue de s'excuser de leur attitude. Il ne serait question uniquement que de regrets exprimés au même titre.

Un tel autre gouvernement déclarerait regretter que l'incident ait pu se produire. C'est là un point de vue connu depuis plus de deux semaines du gouvernement français qui en a été informé tout au commencement de la deuxième semaine d'octobre et avant la publication des déclarations de l'empereur dans le *Daily Telegraph*.

Il ne faudrait pas que l'opinion française crût à une influence aggravante de l'incident par la publication des déclarations de l'empereur.

Le résultat de tous ces communiqués que la France et l'Allemagne sont à peu de chose près tombées d'accord, en fait, sur une formule consistant en des regrets réciproques.

LETRE DE GENÈVE

Avant le ballottage

5 novembre.

Dés maintenant, les situations sont nettes, et l'on peut enfin savoir à quoi s'en tenir sur la situation des partis, le 8 novembre.

La droite s'affirmera sur le nom des deux candidats de sa liste qui n'avaient pas triomphé au premier tour. La chose était prévue, bien qu'il eût été question de remplacer M. Bonnet, qui offrait de se désister, par un autre candidat, dont l'élection fut plus certaine, au besoin un radical modéré ; on avait parlé, à ce sujet, d'une candidature de M. le professeur Borel, ancien député de Neuchâtel, d'ailleurs vite démentie.

Le parti démocratique fera donc certainement élire M. Georg, à qui il ne manquait au premier tour qu'un petit nombre de voix et qui jouit d'une popularité que lui méritent bien sa grande érudition en matière commerciale et son infatigable activité. Quant à M. Bonnet, il a autrefois déjà obtenu la majorité dans des scrutins de ballottage, et il peut être sûr que la droite unanime se comptera sur son nom, quelque modeste qu'il soit.

La situation n'était pas aussi simple pour le parti radical. Par principe, si nous en croyons le *Genevois*, par tactique si nous en croyons le *Journal de Genève*, et en tout cas, par intérêt, il a décidé de repêcher M. Schaefer. Mais les chefs radicaux ne se font pas d'illusions sur son succès. Un candidat n'est pas biffé par deux cents électeurs sans que les leaders d'un parti y voient une indication précieuse. Mais leur raisonnement est bien simple : l'élection de M. Georg étant assurée, nous ne risquons rien à lui opposer M. Schaefer, qui ralliera d'ailleurs en faveur de notre candidat toute la masse des électeurs socialistes.

Quant aux multiples dissidences radicales, elles n'ont pas consenti à se rallier. Les *philiberts* s'abstiendront, avec recommandation énergique de ne voter pour aucun des candidats officiels. Les jeunes-radicaux, qui donnent un exemple déplorable de mépris des intérêts généraux, ont déclaré voter une guerre à mort à tous les candidats radicaux, tant qu'on n'accordera pas un siège à M. Willemin, et ils s'apprentent à marcher comme un seul homme contre M. Perréard.

Par qui donc est soutenu celui-ci ? Par les indépendants, qui paraissent bien avoir le flair des situations, en rompant, en faveur de la droite, l'équilibre qu'ils avaient réalisé au premier tour. Ils adjoignent M. Georg à M. Perréard, présentant une liste complète qui a beaucoup de chances de passer, au second tour, comme elle avait passé au premier, à l'exception de M. Perréard. La bataille de dimanche présente

beaucoup plus de clarté que la précédente. C'est la droite contre la gauche, le parti indépendant donnant une main de chaque côté. Si le *Genevois* devait être battu une seconde fois, il y aurait pour lui de quoi désespérer de la situation. Mais on peut prévoir que le succès de son candidat radical sera de nature à lui faire oublier l'échec de son candidat socialiste, sur lequel il lui suffira, pour se mettre en règle avec ses scrupules, de jeter, telles des fleurs funèbres ou des pelletées de terre, quelques bonnes paroles émuës et platoniques.

Note de la Réd. — D'après les dernières nouvelles, nous savons que le scrutin de dimanche se présente fort bien pour M. Perréard. L'honorable magistrat est sympathique à tous ; c'est une personnalité et un caractère. Quand il a une idée qu'il croit juste, il la défend avec intelligence, cœur et énergie. Si son indépendance d'allures a pu lui aliéner quelques sympathies, elle lui en a gagné d'encre plus nombreuses.

ÉTRANGER

LE VATICAN ET M. TAFT

Le Vatican, mande-t-on de Rome, accueille avec satisfaction l'élévation de M. Taft à la présidence des Etats-Unis. Aux Etats-Unis, M. Taft s'est toujours montré favorable aux catholiques. Lorsqu'il s'est agi de la question des biens des congrégations dans les Philippines, M. Taft a tenu parole et a fait droit aux revendications de Léon XIII. Le gouvernement américain a liquidé libéralement la situation et a établi un régime ecclésiastique conforme aux vœux du Saint-Siège.

Dans une allocution adressée antérieurement à Léon XIII, M. Taft a déclaré que la république américaine protège les droits, la liberté et l'exercice du culte catholique beaucoup plus libéralement que d'autres Etats qui s'inspirent de concordats surannés.

MORT D'UN PRÉSIDENT DE RÉPUBLIQUE

Don Tomas Estrada Palma, premier président de la République de Cuba, est mort hier jeudi à Santiago.

Il était né à Bayamo, en 1835, et avait fait la guerre de l'indépendance contre l'Espagne. Il fut fait prisonnier et déporté.

Bientôt gracié, il se fit recevoir du parti révolutionnaire de Cuba. Après la guerre hispano-américaine et la proclamation de l'autonomie de l'île par les Etats-Unis, Tomas Estrada Palma fut élu président de Cuba par le congrès unanime. Il avait été réélu en 1906.

Tension austro-russe

Les journaux de Saint-Petersbourg disent que l'attitude « manifestement provocatrice » prise par l'Autriche ces jours derniers est une sérieuse menace pour la paix, car la situation est telle que toute démonstration militaire peut allumer une guerre fatale.

Les journaux ajoutent que, dans le cas de sanglantes complications, l'Autriche serait la première à souffrir de la conflagration.

La *Gazette de la Bourse* insiste pour que les gouvernements russe, français et anglais fassent des représentations à Vienne.

La Russie et l'Angleterre en Perse

Les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre ont appuyé la requête envoyée télégraphiquement au schah, de Tabriz, et demandant l'annulation pour les populations de l'Azerbeïdjan, ainsi que le droit pour elles de prendre part aux élections du Mejlis. Les ambassadeurs ont insisté pour qu'on hâtât la promulgation de la nouvelle loi électorale, afin que le Parlement puisse s'ouvrir le 14 novembre.

Scandale militaire en Russie

Un grand nombre d'officiers seraient compromis dans une grave affaire d'espionnage.

Le colonel Josif et le lieutenant Erschoff se seraient suicidés au sujet de cette affaire. Le général Houvaïsky a été arrêté et quatorze amiraux compromis vont démissionner.

LA CRISE DE LA CHANCELLERIE ALLEMANDE

On mande de Berlin au Temps : Les interpellations au Reichstag portent surtout sur le régime personnel contre lequel la presse bourgeoise allemande mène une campagne telle qu'on n'en a pas encore vu dans le pays. M. de Bulow défendra l'empereur sans entrer dans la discussion des questions extérieures actuelles et en s'efforçant de ne pas tomber sur cet incident grotesque, mais on assure qu'il est réellement las et qu'il quittera son poste dans quelques mois, même s'il sort vainqueur des interpellations. Je crois savoir que si le prince de Bulow tombe, son successeur est déjà désigné. Ce serait un général. Le chancelier a envoyé à l'empereur toutes les critiques parues dans les journaux. Guillaume II y a fait des annotations. La famille impériale et le prince héritier ont été fort émus de l'effet produit par les déclarations de l'empereur en Allemagne, à l'étranger et aussi dans diverses cours, notamment à Vienne. M. de Kiderlen Vaechter prendra demain ses nouvelles fonctions à l'Office des affaires étrangères. On croit que c'est une nomination définitive; M. de Schoen, après sa guérison, devra, en effet, reprendre une ambassade.

Peinture chauvino

Parmi les sujets d'entretien dans les colibris du Reichstag allemand, il y a lieu de mentionner les trois grandes peintures murales dont on a orné la salle des séances : Charlemagne, Barberousse et Guillaume Ier. Le dernier est représenté traversant un champ de bataille, suivi de Bismarck et de Moltke; sur la route, un cuirassier français à terre, et dans un fossé, un soldat allemand tenant à la main et couché sur la sol un drapeau français qu'il vient de conquérir. Cette nouvelle affirmation de la victoire, dont le besoin ne se faisait pas sentir, paraît assez étrange, au-dessus de la tribune du président, et pas mal de députés ne dissimulent pas qu'ils trouvent cette toile d'un goût douteux.

La mort du peintre Hébert

Le peintre français Hébert, membre de l'Institut et grand-croix de la Légion d'honneur, est mort dans la nuit de mercredi à hier, à Grenoble. Hébert était né à Grenoble en 1817. Il fit ses débuts, comme peintre, dans l'atelier de David d'Angers, en 1835, puis dans celui de Delacroix. En 1839, il obtint le prix de Rome. Dès lors, il fut classé parmi les premiers peintres de l'époque et ses œuvres obtinrent le plus grand succès. Il fut nommé directeur de l'Académie de France à Rome, en 1867 et en 1885, membre de l'Institut en 1874, professeur à l'École des Beaux-Arts en 1882. En 1889, il obtint le grand prix à l'exposition universelle et en 1895 la médaille d'honneur. L'œuvre d'Hébert est considérable; elle consiste en une quantité de portraits exécutés avec beaucoup d'originalité et de finesse. Ses toiles les plus connues sont : Le Sommeil de l'Enfant Jésus, la Vierge au paradis, la Vierge au chasseur, Fleur d'oubli, Printemps et l'Addolorata.

EN EGYPTE

Congrès international d'Archéologie classique au Caire. Au printemps 1909 un Congrès international d'Archéologie classique aura lieu au Caire. Ses travaux dureront probablement pendant tout le mois d'avril. L'Egypte offre à l'archéologie et à l'histoire tant d'attractions uniques, et la vallée du Nil, tant d'intérêt qu'évidemment le congrès aura un grand succès. Pour faciliter aux savants suisses un voyage en Egypte, le Norddeutscher Lloyd fait à tout membre du congrès, après légitimation par le secrétaire général du Congrès d'Archéologie classique au Caire, un billet simple sur ses lignes Marseille-Naples-Alexandrie et Gênes-Naples-Port-Saïd, valable du 15 mars au 15 mai 1909.

Nouvelles diverses

Mgr Amette, archevêque de Paris, a présidé hier jeudi matin la messe du Saint-Esprit, qui a eu lieu en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'occasion de la rentrée des tribunaux. — Il est à peu près certain que le roi Georges, après son séjour à Vienne, ira rendre visite au roi Victor-Emmanuel, à Rome. — L'empereur François-Joseph a reçu hier jeudi le ministre-président, baron de Beck.

Echos de partout

ALCOOLISME ET SUCRERIES On a remarqué que le goût pour le sucre et les sucreries ne se trouvait jamais associé à la fureur passion pour l'alcool; et c'est à tort, au jugement d'un médecin de Londres, que la Chambre des communes a accueilli par des rires l'idée lancée par un de ses membres, M. Marklam, de donner beaucoup de confitures aux pensionnaires des maisons où sont internés les alcooliques, afin de combattre chez eux le goût de l'alcool en y substituant celui du sucre. « Si le goût des sucreries, déclare ce médecin londonien, se développe chez un ivrogne, nul doute qu'il ne redevienne un sujet normal, car les gens qui aiment les sucreries sont rarement susceptibles de devenir alcooliques. »

ENCORE LE CARDINAL MATHIEU

Au temps où il était archevêque de Toulouse, le cardinal Mathieu arriva un jour, inconnu, dans une église de son diocèse pendant les vêpres. L'organiste, pour annoncer discrètement aux fidèles la présence du prélat, ne trouva rien de mieux que d'improviser une marche solennelle sur le thème bien connu : *Tiens, voilà Mathieu*... Le cardinal aimait à conter lui-même ce trait et il ajoutait avec bonhomie : — Comment voulez-vous que les Toulousains respectent leur archevêque; ils ne respectent même pas leurs députés.

POUR DECOUVRIR LES SOURCES

Des expériences sur la recherche des sources et des eaux souterraines viennent d'être faites grâce au concours du service des eaux de la ville de Paris, dans les parages de l'aqueduc de l'Avre. Il s'agissait d'expérimenter non pas la fameuse « baguette divinatoire » — qui a cependant encore et toujours des partisans — mais l'acoustélie, ou cornet analyseur de sons, dont on a récemment parlé à l'Académie des sciences de Paris.

Cet aimable cornet n'est pas, par lui-même, une nouveauté; ce qui est nouveau, c'est l'idée que l'on a eue de l'appliquer à la recherche des eaux souterraines. Cela paraît donner des résultats simples et vraiment efficaces.

Il consiste en une sorte de gros porte-voix à la partie inférieure duquel est fixé un petit cône dont la base regarde la partie étroite du cornet. L'appareil à résonance se trouve ainsi constitué et prend des allures de gros microphone, mais il est bien plus portatif et ne comporte aucun accessoire.

Pour s'en servir, on creuse un trou de 20 à 30 centimètres de profondeur dans le sol, et de 50 centimètres de côté. On y loge la base du cornet et l'on rabat la terre autour de ses bords sans la tasser. On recouvre l'appareil d'une enveloppe mobile afin d'empêcher le vent de faire du bruit en le heurtant. Enfin l'expérimentateur met dans ses oreilles les embouchures de deux tubes de caoutchouc aboutissant par un tube unique au sommet de l'acoustélie.

Si l'on a de l'eau souterraine qui se déverse, on perçoit un bruissement analogue à celui qui produit le vent soufflant dans une forêt. Le bruit est particulièrement intense lorsque l'eau tombe dans une galerie souterraine ou dans un puits. Il est bon d'opérer la nuit afin qu'aucune sonorité accessoire ne vienne se joindre à celle que recherche l'acoustélie.

Les conclusions des expérimentateurs sont en somme favorables; ils ont pu reconnaître la présence de l'eau parfois jusqu'à 160 mètres de profondeur où elle se déversait. Les résultats obtenus varient naturellement beaucoup suivant la constitution des terrains explorés; mais enfin on a des chances de découvrir l'eau si elle existe dans le sous-sol et cela est toujours, en thèse générale, une agréable découverte.

MOT DE LA FIN

— Je n'ai plus d'argent! — Mais... tu as ton oncle. — Mon oncle... Tu ne le connais pas... Un caractère pointu et d'une humeur! — Dis donc! C'est un furoncle, alors!

Confédération

Le fractionnement de l'armée

On nous écrit de Berne : L'avant-projet de fractionnement de l'armée, en application de la nouvelle loi, rédigé définitivement par l'état-major général, vient d'être remis au chef du Département. Si M. Muler ne fait pas trop d'objections essentielles, l'avant-projet pourrait être soumis prochainement au Conseil fédéral, puis aux Chambres.

Sous sommes bien informés, l'avant-projet correspondrait sensiblement aux données que nous avons fournies ici-même il y a quelques mois. L'armée serait fractionnée en six divisions. Chaque division comprendrait trois brigades d'infanterie, soit deux d'élite et une de landwehr, l'artillerie de campagne et les unités de campagne, trois compagnies de guides, le génie, enfin deux groupes de montagne, composés chacun d'un bataillon d'infanterie, d'une batterie de montagne et d'un détachement de pionniers de montagne. Chacune des brigades d'infanterie disposerait d'une compagnie de mitrailleurs.

Dans cette répartition des troupes divisionnaires, on remarque la forte augmentation en cavalerie divisionnaire, en mitrailleurs et en artillerie de montagne.

A titre d'organe intermédiaire entre le Département militaire fédéral et les divisions, on aurait, en temps de paix, deux ou trois inspecteurs d'armée, auxquels on confierait, en temps de guerre, le commandement de corps d'armée formés en vue de tâches spéciales.

Les régiments de dragons relèveraient, directement, au même titre que l'artillerie à pied et les troupes de forteresse, du Département militaire en temps de paix, du général en chef en temps de guerre.

Berne et la coupe Gordon-Bennett. — La ville de Berne se propose de se mettre sur les rangs pour l'organisation de la coupe Gordon-Bennett de 1909. La question est à l'étude de la part du Verkehrsverein et différentes sociétés doivent être pressenties au sujet de leur collaboration.

Taux d'escompte. — Les taux d'escompte de la Banque nationale suisse sans changement : escompte 3 1/2 %; avances sur titres 4 %; avances sur obligations non dénoncées 3 1/2 %; avances sur or 1 %.

Mise au point. — Nous avons lu avec surprise, dans les comptes rendus des journaux de la Suisse allemande relatifs à l'assemblée des délégués de l'Association catholique, que les organes catholiques de langue française ont été représentés, dans cette réunion, comme hostiles aux assurances ouvrières. Il y a évidemment méprise. Aucun des journaux mis en cause n'a pris une attitude défavorable au projet de loi et n'a formulé à son sujet un jugement définitif.

Cantons

BERNE

L'éducation de la charité. — Le comité de la Société des instituteurs bernois adresse à la jeunesse des écoles un appel engageant les enfants à sacrifier une partie de leurs petites économies pour contribuer à la fondation d'un sanatorium pour les enfants malades.

ZOUG

La concurrence déloyale. — Le Grand Conseil a refusé d'entrer en matière sur un projet de loi destiné à combattre la concurrence déloyale, estimant que cette question doit être réglée par la législation fédérale.

BALE

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a pris en considération une motion de la fraction radicale concernant la protection des enfants abandonnés et la création d'une autorité spéciale de tutelle.

Le Conseil est entré en matière sur le projet de loi relatif au traitement des fonctionnaires. Tandis que le gouvernement demandait la discussion immédiate du projet, les fractions radicale et socialiste se sont prononcées pour le renvoi à une commission.

Les traitements des fonctionnaires. — Le Grand Conseil a discuté l'entrée en matière sur les projets de loi relatifs aux fonctionnaires et aux traitements. Il a repoussé par 71 voix contre 31 une proposition de renvoi présentée par le groupe radical, puis il a voté l'entrée en matière. Une proposition tendant à séparer les deux questions et à en faire l'objet de deux projets de loi a été renvoyée après la discussion en première lecture. Le Grand Conseil a liquidé les six premiers articles du chapitre traitant des fonctionnaires, des conditions d'engagement, des peines disciplinaires, etc.

SAINT-GALL

Assurance vieillesse. — Sur la proposition du département de police, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil la création d'un fond d'assurance pour l'introduction de l'assurance générale contre la vieillesse et l'invalidité.

Pour les débiteurs. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de révision de la loi concernant le taux de l'intérêt des dettes hypothécaires, suivant lequel le taux maximum d'intérêt prévu par la loi sera porté à 5 %. Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil, qui l'avait invité à élaborer ce projet, de ne pas entrer en matière.

TESSIN

Décès. — On annonce la mort, à l'âge de 94 ans, du Dr Antonio Gabriel, doyen des habitants de Lugano, qui laisse une fortune évaluée à plusieurs millions.

GRISONS

Ajournement. — Le Grand Conseil a décidé d'ajourner le débat sur le subventionnement des malades pauvres et d'attendre la mise en vigueur de l'assurance fédérale.

VAUD

Chapelle de Guillaume Tell à Montbenon. — La municipalité de Lausanne vient d'ouvrir un concours d'idées entre tous les architectes, sculpteurs et artistes peintres, pour l'érection, sur la place de Montbenon, d'une chapelle consacrée à Guillaume Tell. Les projets seront reçus jusqu'au 15 décembre prochain.

Les fortifications de Montélat. — L'école de rochers sapeurs du génie II a complété d'une sérieuse façon les fortifications du Montélat, près d'Yverdon. Une première ligne, d'une cinquantaine de mètres de longueur, a été établie au pied du mont, front contre Cuany. Puis sur toute la crête de la colline, de l'orient à l'occident, des fossés ont été creusés à la hauteur d'un homme, dans l'argile et la molasse, le tout solidement retenu par des clayonnages. De ces fossés on atteint des épaulements pour tireurs debout.

Une quinzaine de petites chambres et abris pour quatre, six et huit hommes, construites en ciment, avec parois et plafonds formés par des rails, ont été aménagées dans les nouveaux ouvrages qui ont été faits le mois dernier. Une

de ces chambrettes est en forme de couple; ses parois et son plafond sont en zinc ondulé.

L'absinthe. — Le Conseil d'Etat vient d'adopter le règlement d'application de la loi interdisant la vente au détail de l'absinthe.

Voici les deux premiers articles de ce règlement.

Article premier. — Est interdite, dans le canton de Vaud, la vente en détail : 1. De toute liqueur contenant de l'essence d'absinthe ou son principe actif, la thuyone, quelle qu'en soit la proportion; 2. De toute imitation de la liqueur dite « absinthe » (soit de toute boisson alcoolique ayant l'apparence, l'odeur, la saveur, et l'action physiologique ou pathologique de la liqueur dite « absinthe »).

VALAIS

Exposition industrielle cantonale. — Il s'est constitué, sous la dénomination d'Association de l'exposition cantonale industrielle de Sion 1909, une association qui a son siège à Sion et prendra fin avec le règlement final de l'exposition.

Le but de l'association est d'organiser l'exposition industrielle de Sion en 1909 et de se procurer, à cet effet, les ressources nécessaires. Le conseil d'administration est composé de sept membres, qui sont : MM. H. Biolley, conseiller d'Etat, président; Jos. Dufour, commissaire de l'exposition, secrétaire; J. Ribordy, conseiller aux Etats, Sion; Maurice Pellissier, conseiller national, Saint-Maurice; Alex. Seiler, conseiller national, Brigue; Ad. Bruttin, banquier, à Sion et W. Hänni, ingénieur, à Sion. La Société est engagée par les signatures du président et du secrétaire signant conjointement.

Industrie. — Le conseil d'administration de la Société générale de conserves alimentaires, à Saxon, proposera à l'assemblée des actionnaires de contracter un emprunt par obligations, au montant d'un million.

Pas d'ascenseur au Cervin. — Un journal annonce que le Conseil fédéral est décidé à proposer aux Chambres le refus de la concession demandée pour un chemin de fer au Cervin.

GENÈVE

La candidature Perréard. — Le Genevois, dans un article consacré aux mérites de M. Perréard, conseiller d'Etat, candidat au Conseil national, écrit :

Nous ne saurions oublier qu'il a encore un autre titre à l'estime de ses concitoyens. Dans la question religieuse, et dès la première heure, il s'est montré animé d'idées larges, généreuses. Il est parmi les bons ouvriers qui, de longtemps, se firent les apôtres de la pacification sur le terrain confessionnel. Son œuvre en cette matière a préparé la séparation; elle a certainement facilité cette grande réforme. Et pour s'être ainsi révélé vrai libéral, il a fallu à M. Perréard plus que du bon sens, plus que de l'esprit de justice; il a dû s'armer d'un persévérant courage. Nombre d'électeurs s'en souviendront. En envoyant M. Perréard à Berne, ils porteront leurs voix sur le nom d'un homme qui a apporté la preuve qu'il sait proposer aux grands problèmes des solutions larges et généreuses.

Le mouvement des étrangers en baisse. — D'après les tableaux du bureau cantonal de statistique, du 16 au 31 octobre, il est descendu dans les hôtels et pensions de Genève 5741 personnes. Pour la période correspondante de 1902, la statistique indiquait 15,778. Il y a donc, pour 1903, un déficit de dix mille personnes.

Une bonne œuvre. — L'ordre des avocats a décidé d'organiser, à titre d'essai, un service de consultations gratuites, deux fois par semaine. Les plaideurs qui voudront en bénéficier devront justifier que le montant de leur loyer n'est pas supérieur à 300 fr.

Nouvelles religieuses

On nous écrit de Berne :

Grâce à l'initiative du Katholikenverein de la ville de Berne nous aurons le plaisir de revoir chez nous le célèbre confesseur religieux qu'est le Père Bonaventure, de l'ordre de saint Dominique. Tout le monde, dans la ville fédérale, se souvient de l'extraordinaire succès que l'éloquent orateur remporta ici, à la salle du Grand Conseil, avec ses conférences du mois de mars 1906. Cette fois-ci le rév. Père Bonaventure traitera, du 9 au 13 novembre, chaque soir à 8 h., de « la religion et la vie religieuse ». Les conférences se tiennent à l'église catholique de la Trinité à proximité immédiate de la gare. Les amis de Fribourg qui voudraient profiter de l'occasion d'entendre le grand prédicateur allemand seront les bienvenus à Berne.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collision de trains en Italie. — Une catastrophe de chemin de fer s'est produite à Sparanise, sur la ligne entre Naples et Gête. A la suite d'une erreur d'aiguillage, deux trains de voyageurs se sont rencontrés. Le choc a été terrible. Il y a dix victimes; quatre sont mourantes.

SUISSE

Accident d'automobile. — Hier jeudi après midi, deux messieurs, le directeur de la fabrique d'automobiles d'Olten, M. Wyss et son chauffeur, un nommé Ziegler, venaient d'Olten par la route de Zurich à Berne, lorsque, près de Göttesacker, un chien bondit devant l'automobile. En voulant l'éviter, le chauffeur perdit la direction de la voiture qui vint donner contre un arbre et un poteau du télégraphe. M. Ziegler a eu les jambes fracturées; on l'a transporté à l'hôpital. M. Wyss s'en tira avec quelques contusions. La voiture a été brisée.

Brûlés. — A Berne, trois pauvres enfants, dont les parents se trouvaient loin de la maison, voulurent allumer un poêle. L'un d'eux, un garçonnnet de cinq ans et demi, versa du pétrole dans le feu; la bouteille fit explosion et les trois enfants furent grièvement brûlés. Une fillette de deux ans a succombé.

Scalpee. — Une jeune fille, domestique de campagne à Saint-Gorges, âgée de 20 ans, Mlle Piot, occupée jeudi après midi à la mécanique à battre, a été saisie par le chevreuil par une courroie de transmission et a été complètement scalpée de la nuque au front.

LE TEMPS

Zurich, 5.

Selon des renseignements télégraphiques reçus par la station météorologique, des chutes de neige assez importantes se sont produites depuis la nuit dernière dans la région orientale de l'Europe depuis la sud de la mer Baltique jusqu'à la Hongrie. La température est descendue un peu au dessous de zéro.

Dans les Hautes Alpes il y a eu quelques chutes de neige. La mer de brouillard entre les Alpes et le Jura s'élève à 1,900 m. Au-dessus, le ciel est absolument pur.

FRIBOURG

L'« Indépendant » et le Heimatschutz. — L'Indépendant a reçu du Heimatschutz la lettre suivante :

Le comité soussigné vous prie d'accueillir dans votre estimable journal les lignes qui suivent :

A l'article intitulé : La dérision de la Sarine, publié dans le numéro du 20 octobre de l'Indépendant, nous devons faire la réponse que voici :

1. — On nous accuse d'une intervention tardive, mais l'entrée en lice du Heimatschutz fribourgeois, dans la question de la Sarine, ne date pas de la conférence que M. l'ingénieur Maurer lui a donnée le 24 octobre. Cette conférence est, au contraire, l'aboutissement de nos démarches. Dès sa fondation, en effet, et dans sa première séance le 10 août 1903, notre Société — qui ne peut pas procéder à la légère — a décidé de s'informer exactement des projets de l'Etat de Fribourg, projets que beaucoup incriminent sans les connaître. Dans ce but, nous avons demandé au Directeur des Travaux publics d'autoriser l'auteur des plans à nous les communiquer en nous les expliquant. Notre demande a trouvé le meilleur accueil, mais les plans définitifs n'étant pas, alors, entièrement achevés, la réalisation de notre désir dut être ajournée. Si, pendant ce temps, les travaux du tunnel de dérivation ont continué, préjudicant en quelque sorte la question, nous n'y pouvons rien; ce n'est pas nous qui avions le pouvoir de les faire suspendre.

2. — Le représentant de notre Comité avait eu précédemment, il eut encore à cette époque, plus d'un entretien avec M. Maurer. Il lui fit part d'un certain nombre d'observations et de desiderata dont cet ingénieur a bien voulu tenir compte.

3. — Dans la conférence qu'il a donnée au Heimatschutz, M. Maurer a satisfait notre premier désir, puisqu'il nous a exhibé les plans au complet; il a satisfait dans une certaine mesure le second, car les plans qu'il nous a soumis présentent par rapport au projet primitif, plus d'une amélioration de nature esthétique. Nous avons donc, on le voit, obtenu déjà des résultats positifs et tangibles. Peuvent-ils en douter les gens qui, n'ayant pas vu les plans et ayant négligé notre invitation, ignorent en somme où en est la question.

4. — La section fribourgeoise du Heimatschutz a été fondée pour donner à l'opinion publique le moyen de se faire entendre librement en matière esthétique, pour la doter d'un organe et d'un centre d'informations. Si le public néglige les moyens que nous lui fournissons, ce n'est pas notre faute. Si la réunion publique, si la discussion contradictoire que nous avions organisées n'ont pas donné le résultat que votre correspondant semble regretter, nous n'y pouvons rien. Cela tient au fait que le public fribourgeois, ses hygiénistes et ses techniciens, n'ont pas cru devoir saisir l'occasion qui leur était offerte de prendre une connaissance exacte du projet, de le discuter loyalement, en connaissance de cause et sans passion.

L'assemblée du 24 octobre n'a compté que 19 participants; les médecins brillèrent par leur absence; la technique y était représentée par un seul ingénieur, non fribourgeois. Le projet de l'Etat compte dans notre ville plusieurs adversaires déclarés; la plupart étaient absents, les présents n'ont pas ouvert la bouche. Une seule personne — un membre de notre Comité — a pris, pour demander à M. Maurer un complément d'informations, la parole offerte à tous à plusieurs reprises. Cette personne a posé à l'ingénieur de l'Etat une série de questions auxquelles celui-ci a répondu à la satisfaction de son interlocuteur. Si quelqu'un n'était pas satisfait, il n'avait qu'à interroger à son tour.

5. — Le projet de l'Etat de Fribourg, qui modifie le cours d'une rivière dans son parcours urbain, viole une des règles essentielles de l'esthétique des villes. C'est incontestable et notre collègue — qui seul prit la parole à la conférence — l'a dit expressément. (Les auteurs de cette lettre paraissent ignorer que, d'après les projets présentés, on conservera l'illusion de la Sarine et que par conséquent le point de vue esthétique sera entièrement sauvegardé. Beaucoup disent même que le coup d'œil sera plus agréable qu'actuellement, car, pendant près de la moitié de l'année, on ne voit qu'un lit de Sarine à moitié desséché. Réd.) Mais il a trouvé inutile d'insister sur ce point, parce qu'il sait que la question n'est pas de notre ressort; en effet, les motifs qui conduisent à placer la nouvelle usine électrique sous Lorette, plutôt qu'en tout autre point du cours de la Sarine, sont de nature financière et se rattachent à une question beaucoup plus vaste et plus élevée; le problème économique du canton de Fribourg. Si le peuple fribourgeois veut exercer une influence sur la solution de ce problème, il a pour cela des organes affrétés, mais le Heimatschutz n'en est pas un. Celui-ci doit donc borner ses efforts à diminuer, dans la mesure de ses moyens, les conséquences antiesthétiques, un mal que d'autres, peut-être, auraient pu empêcher. Il n'est juge que de ses conséquences et, dans ce domaine restreint, les explications fournies par M. Maurer ont paru rassurantes.

L'œuvre du Heimatschutz est limitée, elle n'est pas moins salutaire; et la population de notre ville devrait nous soutenir, au lieu de nous abandonner pour nous blâmer ensuite. Elle devrait nous appuyer d'autant plus que notre mode d'agir paraît le bon, puisque nos démarches, loin d'être repoussées, ont produit — nous l'avons montré — un résultat positif.

6. — La section fribourgeoise du Heimatschutz a le sentiment de s'inspirer, en cette affaire, de l'attitude générale de la grande ligue suisse à laquelle elle appartient et qui évite soigneusement de mêler à ses interventions les prestations sans portée, la politique, les questions personnelles et les oppositions stériles. Avant de procéder, elle s'entoure de toutes les informations et entend les parties opposées. Nous faisons de même; Sans illusionner de ce qu'il est encore possible d'obtenir, le Heimatschutz continuera à multiplier ses efforts pour que le paysage merveilleux de la ville de Fribourg subsiste, du fait de travaux projetés, le moins possible de dommage.

Mais, on pourra écrire contre nous ce qu'on voudra; jamais, en aucune affaire, nous ne consentirons à agir avant d'avoir examiné.

Pour le comité provincial de Heimatschutz fribourgeois

Le Secrétaire : Prof. D. R. DE GRARD. Le Président de la Société des Beaux-Arts :

ROMAIN DE SCHALLER.

La table de la cravache. — On se souvient que l'Indépendant a publié dernièrement à l'adresse d'un honorable magistrat une question qui constituait une griève injure et une diffamation. L'Indépendant demandait si le « chef gouvernemental » (sic) n'avait pas été cravaché en plein visage.

Nous avons relevé, dans les termes qu'elle méritait, cette inepte et insultante question.

L'Indépendant a publié depuis lors deux déclarations : l'une, il y a quelque temps déjà, qui en confirmant l'absurdité du rétracteur, donnait une explication nouvelle, qui pouvait paraître encore plus injurieuse, parce qu'elle disait qu'il s'agissait d'une affaire d'ordre privé.

Hier, l'Indépendant est revenu sur cette affaire et sous le titre : « Un formel démenti » (en français, on aurait dit : « Une rétractation »), il publie un article où il feint de se rétracter, mais où il se livre à de nouvelles insinuations perfides.

Au lieu de reconnaître son erreur, de la regretter et de s'en excuser, il accumule des présomptions de vraisemblance en faveur de la fausse information qu'il avait publiée; il enveloppe sa rétractation de formules équivoques et de sous-entendus qui lui enlèvent tout son effet.

Cette dérisoire rectification ne terminera sans doute pas le procès pénal.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Jules Romanens, curé du Locle, est nommé curé de Montbovon.

Concert Tracey-Lévy. — Nous rappelons que c'est ce soir, vendredi 6 novembre, à 8 1/2 h., qu'aura lieu à la salle de la Grenette le concert donné par Mlle Minnie Tracey, cantatrice, et M. Lazare Lévy, pianiste. Nous avons publié hier la très intéressante programme de ces deux artistes. Souhaitons-leur une salle comble pour les applaudir comme ils le méritent.

Tireurs fribourgeois. — Comme on l'a déjà annoncé, dimanche 8 novembre aura lieu à Guin la cérémonie de clôture des concours de sections organisées cette année dans les districts.

Voici le programme : De 3 à 4 heures, distribution des couronnes et diplômes. Productions de la musique de Guin, qui veut bien prêter son concours. A 4 heures, cortège. A 5 heures, réunion familière dans la grande salle du buffet de la gare.

On compte sur une forte participation des sections avec leurs bannières et sur la présence de nombreux tireurs.

Les conférences de la Grenette

LA GRAPHOLOGIE PSYCHOLOGIQUE

Le comité des conférences de la Grenette s'est réuni, pour la première séance de la saison, le 3 novembre...

Après un hommage rendu à Michon, le fondateur de la Société de graphologie, dont on vient de célébrer le centenaire...

Etudiant le mouvement de l'écriture chez les diverses grandes races humaines, le conférencier examine les trois phases du mouvement graphique...

Il classe les dominantes (caractères primordiaux de chaque graphisme) d'après cinq ordres de recherches...

La coordination des résultats fait apparaître l'harmonie ou la désharmonie comme résultante générale des dominantes...

Une cinquantaine de projections, illustrant la conférence, font défiler devant l'auditoire des autographes de célébrités contemporaines...

C'est ainsi que M. Depoin a photographié, pour ainsi dire, au moyen de quelques lignes d'écriture, commentées avec beaucoup d'esprit et de finesse...

Un orateur ayant fait remarquer que dans huit cantons suisses qui avaient rétabli la peine de mort, jamais cette peine n'avait été appliquée...

C'est une erreur; ce matin même, il y a eu une exécution en Suisse, à Fribourg...

Pour la Concordia. — Nul à Fribourg ne songe à marchander à la vaillante Concordia la reconnaissance qui lui est due pour son dévouement désintéressé...

Office cantonal du travail. — Pendant le mois d'octobre, 396 ordres pour hommes ont été remis à l'Office du travail...

Demanda de travail inscrites: 296, dont 286 provenant de célibataires, 10 de personnes mariées; 254 de Suisses, 42 d'étrangers...

Offres d'emplois: 125, se répartissant entre 100 patrons, parmi lesquels 84 habitent le canton...

Bureau cantonal de placement pour femmes. — En octobre, 441 ordres ont été remis au bureau de placement pour femmes...

Offres d'emplois: 223, dont 159 provenant du canton de Fribourg...

Placements effectués: 90, dont 80 d'ouvrières stables et 10 d'ouvrières travaillant à la journée...

Sociétés. Société suisse des contremaitres. — Assemblée mensuelle obligatoire, dimanche 8 novembre...

Entre 100 patrons, parmi lesquels 84 habitent le canton. Cinquante offres non satisfaites durant le mois précédent ont été reportées en octobre...

Les membres honoraires et passifs et les nombreux amis de la Concordia se feront un plaisir d'assister avec leurs familles à cette petite fête...

Etudiants bulgares. — La société des étudiants bulgares de notre Université s'est constituée le 3 novembre...

Alemannia. — L'Alemannia, section allemande des Etudiants suisses de notre Université, a composé comme suit son comité pour le semestre d'hiver 1908-1909...

Polyeucte et les Plaidiers. — Rappelons que la représentation des deux chefs-d'œuvre du répertoire: Polyeucte et Les Plaidiers, est définitivement fixée au mercredi 11 novembre...

Cours de sténographie. — Les cours de sténographie aura lieu, pendant le présent semestre d'hiver, à partir du 10 novembre...

Notre Ecole d'agriculture. — Les cours de l'Ecole d'agriculture sont fréquentés cette année par 184 élèves...

Legs pieux. — Il y a un an quinzaine de jours mourait à Ueberstorf une pieuse chrétienne et une bienfaitrice de l'Eglise...

Les soldats neuchâtelois en pays de Gruyère. — Le major Schinz, commandant du bataillon neuchâtelois 18 qui a fait son dernier cours de répétition en Gruyère...

De retour du service militaire, je me sens pressé de vous adresser la présente, pour vous remercier encore une fois personnellement et au nom de tous les officiers et soldats du bataillon 18...

Si la troupe était toujours reçue comme elle l'a été à Broc, l'antimilitarisme, qui est bien plus souvent qu'on ne le croit le résultat des privations et des désagréments imposés à la troupe...

Et à ce point de vue, le séjour du bataillon 18 à Broc a certainement eu de bons résultats, et vous pouvez en être fiers...

Merci encore à vous, au conseil communal et à toute la population de Broc, dont le bataillon 18 gardera le meilleur souvenir...

Un vétérinaire. — On a enterré à Saint-Sylvestre, le jour des morts, un vétérinaire du Sonderbund, M. Jean Kolly...

Un orateur ayant fait remarquer que dans huit cantons suisses qui avaient rétabli la peine de mort, jamais cette peine n'avait été appliquée...

C'est une erreur; ce matin même, il y a eu une exécution en Suisse, à Fribourg...

Pour la Concordia. — Nul à Fribourg ne songe à marchander à la vaillante Concordia la reconnaissance qui lui est due pour son dévouement désintéressé...

Office cantonal du travail. — Pendant le mois d'octobre, 396 ordres pour hommes ont été remis à l'Office du travail...

Demanda de travail inscrites: 296, dont 286 provenant de célibataires, 10 de personnes mariées; 254 de Suisses, 42 d'étrangers...

Offres d'emplois: 125, se répartissant entre 100 patrons, parmi lesquels 84 habitent le canton...

Bureau cantonal de placement pour femmes. — En octobre, 441 ordres ont été remis au bureau de placement pour femmes...

Offres d'emplois: 223, dont 159 provenant du canton de Fribourg...

Placements effectués: 101.

On voit par ces chiffres que le nombre des chômeurs a considérablement augmenté durant le mois d'octobre...

Les employeurs sont instamment priés de bien vouloir s'adresser à l'Office du travail, Avenue de Pérolles, 12, à Fribourg...

Demanda de places: 218, dont 202 de personnes originaires de la Suisse et 16 de l'étranger.

Offres d'emplois: 223, dont 159 provenant du canton de Fribourg...

Placements effectués: 90, dont 80 d'ouvrières stables et 10 d'ouvrières travaillant à la journée...

Sociétés. Société suisse des contremaitres. — Assemblée mensuelle obligatoire, dimanche 8 novembre...

Etat civil de la ville de Fribourg. Naissances. 3 novembre. — Dougoud Camilla, fille de Louis, charpentier...

Mariages. 4 novembre. — Charlot, Arthur, de Villeneuve (France), valet de chambre à Riaz...

Décès. 2 novembre. — Rotzetter, née Vonlanthen, Elise, veuve de Jean-Joseph, ménagère...

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. Technicum de Fribourg. Altitude 642m. Longitude Paris lat 49° 18', latitude Nord 48° 47' 18". Du 6 novembre 1908.

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (725.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (710.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

Table with 12 columns for days of the month and 2 rows for temperature ranges (700.0 to 690.0).

DERNIÈRE HEURE

L'incident de Casablanca

Paris, 6 novembre. On télégraphie de Berlin à l'Echo de Paris que tout danger de complication est considéré comme écarté...

Suivant une dépêche de Berlin au Petit Parisien, voici le texte de la formule proposée par le cabinet allemand...

1. L'Allemagne et la France déploient réciproquement l'incident de Casablanca; 2. La France regrette qu'une atteinte ait été portée au principe de l'inviolabilité consulaire...

Après quoi, l'affaire des déserteurs serait soumise à un tribunal arbitral qui aurait à connaître de la question de droit.

Les journaux anglais donnent généralement tort à l'Allemagne à propos de l'incident de Casablanca...

La censure allemande à Strasbourg. Les informations de source française relatives à l'affaire des déserteurs de Casablanca ont été portées à la connaissance du public strasbourgeois...

A la Chambre italienne. Rome, 6 novembre. A l'occasion de la prochaine discussion, à la Chambre, sur les affaires d'Orient...

La Serbie et la Turquie se calment. Belgrade, 6 novembre. A la suite des sérieuses représentations faites par le ministre d'Autriche-Hongrie...

Les biens des Congrégations françaises. Paris, 6 novembre. Sp. — Le procureur de la République vient d'adresser aux liquidateurs des Congrégations...

Tremblements de terre en Calabre. Reggio de Calabre, 6 novembre. Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Stalétti, Caraffa, Brancalione et Fellaro...

de dégâts ni d'accidents de personne.

Le mouvement sismique paraît identique à celui du tremblement de terre d'octobre 1907.

Catastrophe en mer: 200 noyés. Amoi (Chine), 6 novembre. Un vapeur allant à Young-An avec six cents passagers a touché. Il y a deux cents noyés.

Notre pétition de douze kilomètres. Londres, 6 novembre. A la Chambre des Communes, un député unioniste a présenté une pétition revêtue de 750,000 signatures...

Le typhus à Bruxelles. Bruxelles, 6 novembre. Le typhus a éclaté dans le quartier de Molenbeek-Saint-Jean...

Fratricide. Bruxelles, 6 novembre. Se croyant désavantagé au profit de son frère, un nommé Victor Michel a tiré, aux environs d'Arion, cinq coups de revolver sur ce frère...

SUISSE. Disparu. Soleure, 6 novembre. Le fossoyeur Hermann Fluri a disparu depuis samedi...

LIVRES NOUVEAUX. LES CATHOLIQUES DÉCADENTS, par l'abbé David-Léonard. — 2e édition. — Librairie Oudin, 24, rue de Comté, Paris. — Prix: 3 fr. 50.

Il ne s'agit ici que d'une minorité de catholiques oisifs et jouisseurs, bourgeois ou aristocrates, qui se parent du nom sans avoir la mentalité et la conduite des vrais enfants de l'Eglise...

Quant à la flotte, l'Italie est tombée du 2me rang, qu'elle occupait en 1893, au 3me rang, et bientôt sa flotte sera dépassée par la flotte austro-hongroise...

La Serbie et la Turquie se calment. Belgrade, 6 novembre. A la suite des sérieuses représentations faites par le ministre d'Autriche-Hongrie...

Les biens des Congrégations françaises. Paris, 6 novembre. Sp. — Le procureur de la République vient d'adresser aux liquidateurs des Congrégations...

Tremblements de terre en Calabre. Reggio de Calabre, 6 novembre. Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Stalétti, Caraffa, Brancalione et Fellaro...

et l'Etat dans les deux principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen. A partir de leur incorporation au royaume de Prusse...

Les familles Schouvey et Passaplan, à Hauteville et Villarsvillard ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur Léopold SCHOUVEY...

leur frère, beau-frère et oncle, décédé à Villarsvillard, le 5 novembre, à l'âge de 49 ans, muni des secours de la Religion. L'enterrement aura lieu à Villarsvillard, le samedi 7 courant, à 9 1/2 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. R. I. P.

Les familles Perrin remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Calendrier. SAMEDI 7 NOVEMBRE. De l'Octave. Saint Florent, évêque et confesseur. D. PLANCHEREL, gérant.

Délicieuse. Les docteurs recommandent l'émulsion SCOTT à toute autre. Emulsion pour les enfants qui ne prospèrent pas parce que les docteurs savent exactement de quoi est composée l'émulsion SCOTT...

EMULSION SCOTT. Tour à tour, dans de fines analyses, dans des scènes étudiées avec une minutie de psychologue, l'auteur nous représente ces aux catholiques, dans les pratiques, les cérémonies religieuses, le foyer, le cabinet de lecture et la vie mondaine.

Califig. LAXATIF d'une efficacité certaine. CALIFIG. Recommandé par les Médecins dans tous les cas de Constipation habituelle ou occasionnelle, de Digestion pénible ou de Mauvaise humeur.

Achetez vos Soieries directement chez le fabricant Guido Kellenberg BERNE 31, rue de l'Hôpital. Union des fabriques de Soieries Adolfgrieder & Co, Zurich. Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de Housers et Robes brodées.

et l'Etat dans les deux principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen. A partir de leur incorporation au royaume de Prusse...

Calendrier. SAMEDI 7 NOVEMBRE. De l'Octave. Saint Florent, évêque et confesseur. D. PLANCHEREL, gérant.

Délicieuse. Les docteurs recommandent l'émulsion SCOTT à toute autre. Emulsion pour les enfants qui ne prospèrent pas parce que les docteurs savent exactement de quoi est composée l'émulsion SCOTT...

EMULSION SCOTT. Tour à tour, dans de fines analyses, dans des scènes étudiées avec une minutie de psychologue, l'auteur nous représente ces aux catholiques, dans les pratiques, les cérémonies religieuses, le foyer, le cabinet de lecture et la vie mondaine.

Califig. LAXATIF d'une efficacité certaine. CALIFIG. Recommandé par les Médecins dans tous les cas de Constipation habituelle ou occasionnelle, de Digestion pénible ou de Mauvaise humeur.

Achetez vos Soieries directement chez le fabricant Guido Kellenberg BERNE 31, rue de l'Hôpital. Union des fabriques de Soieries Adolfgrieder & Co, Zurich. Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de Housers et Robes brodées.

et l'Etat dans les deux principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen. A partir de leur incorporation au royaume de Prusse...

Calendrier. SAMEDI 7 NOVEMBRE. De l'Octave. Saint Florent, évêque et confesseur. D. PLANCHEREL, gérant.

Délicieuse. Les docteurs recommandent l'émulsion SCOTT à toute autre. Emulsion pour les enfants qui ne prospèrent pas parce que les docteurs savent exactement de quoi est composée l'émulsion SCOTT...

EMULSION SCOTT. Tour à tour, dans de fines analyses, dans des scènes étudiées avec une minutie de psychologue, l'auteur nous représente ces aux catholiques, dans les pratiques, les cérémonies religieuses, le foyer, le cabinet de lecture et la vie mondaine.

Califig. LAXATIF d'une efficacité certaine. CALIFIG. Recommandé par les Médecins dans tous les cas de Constipation habituelle ou occasionnelle, de Digestion pénible ou de Mauvaise humeur.

Achetez vos Soieries directement chez le fabricant Guido Kellenberg BERNE 31, rue de l'Hôpital. Union des fabriques de Soieries Adolfgrieder & Co, Zurich. Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de Housers et Robes brodées.

et l'Etat dans les deux principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen. A partir de leur incorporation au royaume de Prusse...

Calendrier. SAMEDI 7 NOVEMBRE. De l'Octave. Saint Florent, évêque et confesseur. D. PLANCHEREL, gérant.

MONTREUX

Eau minérale

ALCALINE

Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.

AU PARADIS DES DAMES

Demain samedi et lundi, jour de foire, on débattera une affaire extraordinaire de Tissus, pure laine, haute nouveauté, grande largeur, pour robes, façon tailleur, à des prix inconnus à ce jour. Un lot Etamine, largeur 110 et 130 cm., à 1 fr. le m. Fourrures, Bonneterie et beaucoup d'autres articles à très bas prix. H 4776 F 4420



D'une grande finesse et riche en éléments nutritifs, le chocolat au lait TOBLER est recommandable pour les enfants de préférence aux chocolats ordinaires ne contenant pas de lait.

Henri MAYER

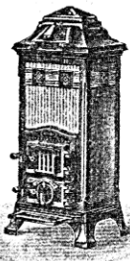
FRIBOURG (Suisse)

Grands magasins en face de la gare.

Immense choix de

CALORIFÈRES

pour appartements, écoles, bureaux, magasins, ateliers, églises, vestibules, grandes salles, restaurants, etc. 4002



DEMANDEZ LE CATALOGUE ILLUSTRÉ.

Dimanche 8 novembre
DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI avec Bonne Musique à la Pinte de la Poudrière près de la gare de Penser Invitation cordiale. CUENNET, tenancier.

Halles aux Meubles

Rue des Grandes Rames

Succursale

Route des Alpes

Grande Exposition permanente de chambres à coucher, de différents styles et de première qualité, se vendant à des prix très réduits, salles à manger, salons divers. Immense choix de lits complets, divans, canapés, fauteuils, chaises, armoires, chiffonniers, commodes, lavabos, toilettes, tables à coulisses patentes, très pratiques, tables rondes et carrées, en noyer et sapin de toutes grandeurs.

Immense choix de glaces et tableaux, à des prix incroyables de bon marché. Lambrequins brodés, au mètre, depuis fr. 4.50, très jolis, ainsi que dentelles brodées pour stores, derniers nouveautés.

On se charge comme toujours de toute fabrication et réparation de meubles, literie, rideaux, stores de tous genres désirables, en garantissant un travail soigné et prompt, à des prix très avantageux. H 3503 F 3585

J. SCHWAB, tapis., Fribourg.

Pour cause de départ excellent piano

du prix de 900 fr., serait cédé, après 3 mois d'usage, pour 625 fr. Offres sous chiffres X 8986 L, à Hausenstein et Vogler, Fribourg. 4413-1743

On demande, dans une bonne famille du canton, une

JEUNE FILLE

pour faire tous les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser sous H 4770 F, à Hausenstein et Vogler, Fribourg. 4412-1775

Jeune homme de 16-18 ans, trouverait place pour tout de suite chez agriculteur du canton de Soleure. Occasion d'apprendre l'allemand, petit salaire et vie de famille assurée. S'adresser à Simon Niggi, agriculteur, Deitingen (Soleure). H 8356 Y 4418

A VENDRE une briqueterie

en plein rapport, avec bons bâtiments et terrains. Grandes facilités de paiement. S'adresser à M. J. Gervais, Avenue d'Ouchy, 17, Lausanne. H 3523 L 4417

VARICES

ULCÈRES-PHLEBITES

Plaies, jambes ouvertes

GUÉRISON ASSURÉE

PAR LE

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

AVEC LA 150

Pommade antivariqueuse 1.50 le pot

Vente exclusive :

E. KORHÄBER, droguiste

12, rue de la Tour-Maitressa, GENEVE

Dépôt à Fribourg : Pharmacie G. Lapp.

Café-restaurant

à louer tout de suite, près de Lausanne, situé près d'une fabrique. Les personnes connaissant la partie et ayant un petit avoir pour reprise des marchandises seront préférées. S'adresser par écrit, sous chiffres H 4772 F, Hausenstein & Vogler, Fribourg. 4415

Volontaire

On demande, pour tout de suite ou plus tard, une jeune fille émancipée des écoles, pour aider au ménage. Vie de famille assurée. Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à M^{me} Felder-Schmidlin, Lucerne, Rawyl (Lucerne). 4421

Pour faire Poudre les Poulés sans interruption même par les plus grands froids d'hiver, utilisez toujours la

POUDRE TURQUE OROSI

2500 œufs par an pour 10 poules

Dépense insaisissable

Méthode certaine

— PRIX —

Paquet de Poudre Turque Orosi de 1 kg. Fr. 2 | de 5 kg. Fr. 8 | de 25 kg. Fr. 40 | de 50 kg. Fr. 80

France de port, dans toute la Suisse.

Ecrire au Laboratoire-Chimique OROSI MENDRSIO (Turin)

A VENDRE OU A LOUER jolie maison

de trois logements, avec jardin, au centre du village de Sembrées; convenable pour ménage ou pour un commerce. Conditions avantageuses. S'adresser à M. Beck-Corboz, à Sursee (Lucerne).

ON DEMANDE

une jeune fille honnête et sérieuse, pour les travaux d'un petit ménage. Non gage. Occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à M^{me} Weill-Waleh, magasin de tissus, Kirchberg, près Berthoud.

IMPURETÉS

du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de

SIROP

de bron de noix ferrugineux

GOLLIEZ

(Marque : 2 Palmiers.)

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50

Dépôt général : Pharm. GOLLIEZ, Morat.

VIN rouge de Côté, 14 fr. l'hectolitre. Echantillons gratuits. 3832 F. FLAINNIEU, viticulteur, Vergèze (Gard).

Services de table

en argent massif et fortement argentés

sont des cadeaux bienvenus et utiles pour cadeaux de noces & de fêtes. — Demandez le catalogue gratis (1200 illustrations d'après photographies) H 5300 Lz 91

K. Leich-Mayer & Co, Lucerne

11, près de la Cathédrale

CRÈMERIE DES ALPES

N° 24, rue de Lausanne et Route des Alpes

Déjeuner dès 7 h.

'CAFÉ — THÉ — CHOCOLAT

Pâtisseries. Rafrâichissements. Glaces.

Potages, œufs, sandwiches, viandes froides.

LÉGUMES CHAUDS SUR DEMANDE

Vins. — Liqueurs fines. — Bière de Beauregard.

Cartes d'abonnement à prix réduit.

H 1942 F 4282-1717

C. NEUHAUS-FÉDERER.

KREBS-GYGAX, Schaffhouse

Meilleur hectographe MASSE ENCRE

Prospectus gratis.

Gros THÉS Détail

Importation directe.

Mélange de Congou.

Mélange de Souchong.

Mélange russe.

Thé de famille.

Extra five O'clock, en paquets d'origine de 50 et 100 grammes. H 4603 F 4297

EIGENMANN, CHATTON & Co

ancien magasin KAESER

rue du Tilleul

Telephone.

On porte à domicile.

H 7056 Y 4182

WETLI & Co

Ameublements

1, rue des Gentilhommes, 1

BERNE

Trouseaux complets, fantaisies, tapisserie, décors et portières, boiserie riches.

Demandez-nous esquisses et devis.

Lingerie fine

On demande ouvrières

ingères très capables (ou couvent) pouvant se charger de confectionner, d'après modèles, lingerie de luxe à la main.

S'adresser avec références sur Fribourg, à Jean Egger, « Am. Doigts de Fée » Territet (Vaud). 4318

Peaux et articles de FOURRURES

de propre fabrication, en tous genres et à tout prix. Réparations calculées au prix le plus modique. Tailleurs et tailleuses. H 7353 Y 3907

Rabais extra.

W. & E. REGLI

Rue St-Christophe, 4,

BERNE

Articles d'automobiles.

de 50,000, 15,000, 5000 francs, et des loteries pour l'église incendiée de Planfayon et le Casino de Fribourg.

Envoi des billets à 1 fr. contre remboursements, par le Bureau d'expédition, rue de Lausanne 67 à Fribourg. 4373-1752 94

Tirage Planfayon 22 de emb.

PENSION

Villa Bella

Avenue de Pérolles, rue Geiler

Bonne pension avec ou sans chambre. Chauffage central, jardin. Prix modéré. 4234

SIROP PECTORAL

contre la coqueluche

spécialement composé pour les enfants, excellent préservatif du terrible croup ou diphtérie.

En flacons de 1 fr. 50 et 3 fr. Pharmacie-drog. G. Lapp, Fribourg.

Boucherie CANTIN

Grand'Rue, 61

vendra dès ce jour boeuf, bonne qualité, à 70 cent. le demi-kilo. Veau à 70 cent. et 80 le demi-kilo. Mouton, 1 fr. et 1 fr. 10 le demi-kilo.

Tous les Mercredis se trouvera sur le Marché des Places. Se recommanda. 74

Téléphone.

Bonne tourbe

Guter Torf

per Fuder (par char)

22 fr. franco, Fribourg.

J.-H. Pfeiffer, Guin.

Avant d'acheter un instrument, demandez le catalogue des

PIANOS

Schmidt-Flohr

BERNE

Instruments de 1^{re} qualité

Solidité sans égale

Sonorité admirable

PRIX MODÉRÉS

La plus ancienne fabrique de pianos en Suisse, fondée en 1830. 3911

Tapis de table

Couvertures

de

divan

Très grand choix du plus simple au plus beau genre.

Envoi à choix

sur demande franco.

Maison de Tapis

Meyer-Müller & Co

S. A.

BERNE

10, Place Bubenbergr, 10

Filature de laine de PAYERNE

Fabrique de draps et milaines en tous genres

Fabrication à façon

Se rend tous les jours de marchés et foires :

Fribourg : rue des Epouses.

Morat : vis-à-vis de la Poste.

Remont : maison Ph. Clément.

Se recommande, 3406-1340 J. Giugliano.

A VENDRE

faute d'emploi, un bon cheval demi-sang, bai rouge, 8 ans, sage, trotteur, allant très bien partout.

Pour voir et essayer, s'adresser à M. Plancherel, receveur, à Dombidier. 4381



Spécialité de couverts métal blanc et argentés

Couteaux de table et services à découper, manches os, corne, ivoire, nacre ou argent, avec monogrammes sur demande. H 4760 F 4465

Alphonse MAYER

rue du Tilleul, 149

Fils de culvre électrolyt. pour lignes aériennes, livrés depuis 20 ans très avantageusement par H 3396 Z 2438

Adolphe Diener, Zurich I

Repr. des trepérieries de cuivre des plus importantes.



Grand choix d'ustensiles de cuisine.

E. WASSMER, Fribourg

MISES D'IMMEUBLES

Lundi 16 novembre, dès 2 h de l'après-midi, M. P. Meisen, à Yverdon, exposera en vente, aux enchères publiques, à l'hôtel du Port, en dite ville, sa belle

propriété de Saint-Georges, à Yverdon comprenant maison de maître, maison pour pensionnat, bâtiments de ferme et 60 poses d'excellent terrain. Beaux terrains à bâtir, gravière. Eventuellement, bons matériaux de construction à vendre.

Si le bloc des immeubles ne trouve pas amateur, il sera immédiatement procédé à la vente au détail, suivant parcellement établi, qui pourra d'ailleurs être modifié sur demande.

Plan et conditions de vente sont déposés en l'étude des notaires Paschoud & Pilloud, à Yverdon, et au bureau des régisseurs Jayet et de Mestral, à Gliez. H 26328 L 4408

Combustibles

Houilles et cokes

Anthracites, briquettes

Charbon de bois

E. PILLOUD & Co, Fribourg

Avenue de la Gare, 10

Bois de chauffage

Sapin et hêtre

Goupé ou non coupé, fagots

BANQUE SUISSE

pour le Commerce étranger

Capital, 5,000,000 entièrement versé.

Réserves, 405,000.

SUCCURSALE DE FRIBOURG

Ordres de Bourse comptant et terme

Escompte des effets de commerce 3 1/2 sur la Suisse et le taux officiel pour les pays correspondants.

Dépôt en compte courant à vue : 3 %

Dépôt à terme : 4 %

Carnets d'épargne : 4 % plus une participation dans les bénéfices.

Les dépôts sont reçus en monnaie suisse ou étrangère.

Les versements peuvent être effectués pour notre compte :

En Italie, dans les succursales et au siège de la Banco di Roma ;

En Allemagne, à la Deutsche Bank ;

En France, à Paris, chez MM. Henrotte & Muller, et Banco di Roma ;

En Russie : Banque de commerce privée de Saint-Petersbourg.

En Minérale Naturelle

VICHY

Propriété de l'Etat Français.

Se méfier des substitutions et BIEN DESIGNER LA SOURCE.

VICHY CÉLESTINS Affections des Reins et de la Vessie, Estomac.

VICHY GRANDE GRILLE Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire.

VICHY HOPITAL Affections des Voies digestives Estomac, Intestins.

GRAND CHOIX

Fourneaux portatifs.

Fourneaux inextinguibles.

Fourneaux en tôle.

Henri KOLLY, potier-fumiste

Rue d'Or, 101, FRIBOURG

Château d'Ex

La Saldanelle. Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.

Vient de paraître :

AGENDA

DES Agriculteurs Fribourgeois

RÉDIGÉ PAR B. COLLAUD

1909

Prix : 1 fr 50

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul FRIBOURG